

L'action du 5 février a lancé en grand les mardis de l'urgence sociale

le CCN a décidé d'un plan de travail matérialisé autour d'un calendrier CGT.
UN CALENDRIER POUR SE DEPLOYER, MOBILISER et GAGNER

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime :

infoluttes76@orange.fr

12 février 2019

Info Luttes N°2



SOMMAIRE

2 À CHAUD

> 6 zoom

8 EHPAD ACTION 21 FEVRIER

10 on en parle

12 C'EST À LIRE

Vous souhaitez recevoir
«InfoLuttes76» directement
sur votre messagerie,
laissez-nous vos
coordonnées:
infoluttes76@orange.fr



L'ÉDITO : Pascal MOREL

LES MARDIS DE L'URGENCE SOCIALE

La journée du 5 février - mobilisation interprofessionnelle et convergente la plus importante en ce début d'année 2019 et depuis la journée d'action du 9 octobre - est une réussite. Elle marque une étape encourageante dans le déroulé du plan d'action décidé par les organisations lors du dernier CCN. Sans nier qu'il reste encore du chemin à parcourir pour aller vers la

généralisation de la grève et le blocage de l'économie. Mais d'ores et déjà, la CGT est à l'initiative dans plusieurs départements de réunions intersyndicales pour donner des suites à cette journée du 5 février.

UN CALENDRIER POUR SE DEPLOYER, MOBILISER ET GAGNER

Pour nourrir notre ambition de faire grandir les mobilisations, les faire converger et permettre aux salarié-es, retraité-es et privé-es d'emploi d'être les acteurs de leurs revendications, le CCN a décidé d'un plan de travail matérialisé autour d'un calendrier CGT.

LES MARDIS DE L'URGENCE SOCIALE

L'action du 5 février a lancé en grand les mardis de l'urgence sociale qui doivent permettre d'organiser des temps forts d'initiatives et de déploiement chaque semaine pour que la CGT soit visible des salariés de différentes manières :

- Un déploiement devant ou dans les entreprises pour aller à la rencontre des salarié-es.
- Des initiatives devant des services publics (gare, bureaux de postes, hôpitaux...).
- Des bureaux d'embauches co-organisés avec les comités locaux des privés d'emploi
- Des rassemblements, manifestations ou arrêts de travail
- Des initiatives plus spectaculaires les autres jours pour une CGT visible. Etc...

Ces mardis de l'urgence sociale doivent s'inscrire dans des initiatives quotidiennes permettant d'aller à la rencontre des salarié-es et solliciter l'expression de leurs besoins avec en main les cahiers d'expression revendicative populaire (CERP) de la CGT.

L'objectif est de faire remplir, l'équivalent du nombre de syndiqué-es de la CGT, soit 650 000 Cahiers d'expression.

Dans le même esprit, une intersyndicale CGT - Solidaires - FSU 76 s'est réunie ce mardi 12 février pour échanger sur la situation sociale et les suites à donner à la mobilisation. Il nous est apparu indispensable de proposer l'organisation d'un rassemblement sur la question des libertés dans un cadre plus large que les seules organisations syndicales. Outre la question de la violence policière, nous tenons à souligner la lourdeur des réquisitions et des condamnations contre les manifestants ainsi que notre opposition frontale à la loi anti-casseur.

Dans cette perspective, la date d'un rassemblement le jeudi 28 février vers 17 h 30 devant le Palais de Justice de Rouen est avancée. Nous reviendrons rapidement sur cette action.

À CHAUD: Des entreprises en lutte!

Saipol: On ne lâche rien

Depuis le 30 janvier, quatre usines sont en grève et en arrêt de production, à Sète, Bassens, Montoir-de-Bretagne et Grand-Couronne. Sur les 110 salariés couronnais, 70 % sont grévistes.



Pascal Gricourt, délégué CGT, qui centralise le mouvement des quatre sites français en grève, explique les raisons du fort mécontentement : « En écho au mouvement des gilets

jaunes, le syndicat CGT a ouvert grand sa porte aux revendications des salariés. De ces rencontres, trois demandes se font pressantes : une augmentation générale de 7 % sur les salaires, une prime de 1500 € et l'ouverture rapide des négociations annuelles sur les salaires.

Pour le responsable syndical, ces 7 % ne sont qu'un rattrapage sur les salaires gelés depuis 4 ans, d'autant que ce chiffre correspond à laugmentation que se sont octroyée les dix plus hauts salaires du groupe. Concernant la prime Macron, 150 à 300 € ont été touché suivant les salaires, bien loin des effets d'annonce présidentielle!



Assistantes maternelles : Premières mobilisations !

Aujourd'hui, les assistantes maternelles, malgré toutes leurs compétences et leur conscience professionnelle, sont confrontées, dans le public comme dans le privé, à une précarité de travail toujours plus importante. Leurs indemnités

de chômage, liées à la perte de la garde d'un ou plusieurs enfants sont déjà bien maigres... Mais elles le seront encore d'avantage si la réforme actuelle de l'assurance chômage venait à être adoptée. En effet, la majorité des assistantes maternelles travaillent pour plusieurs parents employeurs, les contrats de travail se succèdent au fil des événements de la vie (scolarisation, déménagement, hospitalisation...) et laissent parfois place à des périodes de chômage, même partiel. Le complément d'activité versé par Pôle Emploi est alors un élément essentiel pour disposer d'un revenu à peine décent. C'est pour cette raison qu'elles se sont mobilisées ce samedi 2 février, à Saint-Sever.







Pour s'armer contre toutes ces attaques gouvernementales, la seule réponse ne peut-être que collective!
L'Union Départementale CGT 76 vous invite à une réunion

pour s'organiser et défendre vos droits :

MERCREDI 27 FÉVRIER 2019 À 18H30 - MAISON CGT -

À CHAUD : Des entreprises en lutte !

Carrefour en grève ! La CGT Carrefour Barentin était en grève

La CGT Carrefour Barentin était en grève ce mardi 5 février avec un premier mouvement le matin devant le magasin ainsi qu'une manifestation l'après-midi Cours Clémenceau à Rouen.

De 9h00 à 12h00 à l'ouverture du Centre Commercial, la CGT appelait tous les salariés à venir renforcer le piquet de grève des collègues de Carrefour qui sont en lutte suite aux annonces du groupe lors du CCE du 31 janvier :



- Fin du rayon Grand ElecroMénager avec 4 emplois menacés
- Perte de 30% du rayon textile
- Fermeture de la bijouterie, 2 emplois menacés
- Fermeture du rayon photo, 2 emplois menacés
- Restructuration de l'encadrement, 10 cadres menacés

Nationalement les revendications ne manquent sur l'avenir de l'enseigne.

Pour rappel, Carrefour c'est 780 millions d'euros de bénéfice annuel dont 350 millions qui ont été immédiatement redistribués aux actionnaires. Rien qu'en CICE Carrefour a empoché 390 Millions d'argent public ! 100% de cet argent a été donné au 1% les plus riches de notre pays !

Grève à l'usine Carrier Transicold

Le site, situé à Franqueville-Saint-Pierre, fabrique des groupes frigorifiques pour camions et emploie près de 530 salariés, 150 intérimaires et des CDD.

Le mouvement, opéré par les salariés, résulte du contexte national avec la mobilisation des gilets jaunes et les annonces faites le président de la République. « M. Macron a dit que les grandes entreprises devaient verser une prime. Nous l'avons demandée officiellement par courrier. On a exigé d'attendre le 15 janvier, puis le 21, indique Joël Leflon, délégué CGT (47 % des voix aux élections internes). Maintenant, c'est un refus catégorique. Cela montre que les promesses du Président, dans le privé, ne fonctionnent pas! » Les salariés se sont montrés déterminés.



Mobilisation à la prison Bonne Nouvelle

Ce début d'année 2019 est marqué par de nombreuses actions dans les établissements pénitentiaires. A Rouen, les gardiens étaient en grèvent ce lundi 4 février à l'appel de la CGT, du SPS, FO et Ufap.

Les revendications portées par les personnels dans les différents établissements sont bien souvent identiques : manque de personnels, agressions, insécurité, manque de reconnaissance...

A Bonne Nouvelle, les agents dénoncent les conditions de management de la Direction locale et exige le remplacement du Directeur, avec un retour à l'ordre et la discipline. Mais aussi une amélioration des plannings...



Commerces : des premiers résultats encourageants

Super U de Yerville

A nouveau une nette victoire pour la CGT pour le 1er tour des élections au Super U de Yerville 13 voix sur 15 (40 inscrits) au 1er collège sur la liste CGT (deux blancs) 1 voix sur 1 (4 inscrits) au 2e collège sur la liste CGT C'est donc 100% de représentativité au 1er tour pour la CGT

Intermarché de Sotteville-les-Rouen

Résultats des élections : 100% CGT au 1er collège ! (Pas de candidat au second) Bravo à nos deux camarades qui ont fait 100% des voix que ce soit en tant que titulaire qu'en tant que suppléante !

KFC National LA CGT, 1^{èRE} ORGANISATION

Malgré une volonté manifeste de voir disparaître la CGT, en franchisant les restaurants KFC par plusieurs vagues (éclatant ainsi la représentation syndicale), notre organisation obtient une large majorité avec 41,92 % des voix.

Ce sont les premières élections chez ce nouveau franchisé « Amrest » qui ne compte pas moins de 67

restaurants à travers la France. Force est de constater que les salariés portent une confiance réaffirmée et renforcée par un vote massif envers la CGT, dont les militants ont toujours oeuvré dans l'intérêt des salariés.

La Fédération CGT Commerce et Services se félicite d'un tel score qui reflète le travail au quotidien de nos militants dans cette enseigne.

Montreuil, le lundi 4 février 2019

Ce 6 février 2019, les journaux et médias s'emparent du rapport de la Cour des Comptes et ça donne ces gros titres!

« Agents d'EDF : des salariés décidément très privilégiés » titré par lefigaro.fr ou encore « Pour la Cour des Comptes, les agents d'EDF sont (vraiment) trop bien payés » sur le même journal dans sa partie économie, « La Cour des Comptes met en cause les « avantages » des salariés d'EDF » par lemonde.fr , « la (très) généreuse politique salariale d'EDF de nouveau épinglée » par Capital.fr, « EDF est-elle trop généreuse avec ses salariés » par BFMTV.com, ... et on en oublie, la liste est trop longue...

Et des sondages fleurissent avec des questions toutes simples : « faut-il supprimer les avantages du personnel d'EDF ? » comme sur RTL.fr





Tout est pointé du doigt dans ces fameux articles : le tarif agent des actifs et inactifs, le système de retraite, la grille de salaires et les échelons d'ancienneté, les Activités Sociales, les logements EDF, les 32 heures, l'emploi protégé, ...

Quelques exemples :

Rémunération

« Pour redonner de la souplesse à l'entreprise, la Cour des Comptes recommande alors de « faire évoluer le cadre juridique des rémunérations » afin d'élargir le champ de la négociation d'entreprise », d'accroître la part de la rémunération variable, de simplifier et mieux cibler les dispositifs de rémunérations complémentaires. » Extrait d'un autre article.





Supprimer l'avantage Energie d'EDF...

Les quelques 155 000 actifs et inactifs sous statut des IEG disposent d'un « avantage Energie » qui consiste à se voir offrir l'abonnement et être exonéré des taxes. Un privilège que la Cour des Comptes veut voir supprimer. Selon les auteurs, ces bénéfices hérités de 1946, sont « largement déconnectés des performances de l'entreprise » et sont « sans équivalent ». Ils estiment que cette spécificité se chiffre à quelques 7 milliards d'euros, sans compter les retraites. » Extrait LCI du 6/02/18.

N'hésitez pas à vous rendre sur les différents sites de presses et média... ou encore à lire le rapport de la Cour des Comptes publié le 6 février (quelques exemplaires sont disponibles sur le site).



<u>Cassons le mythe</u> <u>aujourd'hui sur le tarif agent !</u>

Cet avantage ne fait pas flamber la facture des usagers et les agents ne sont pas la cause des hausses des prix!

Alors oui, nous avons des conquis sociaux issus de 1946... mais depuis quelques années maintenant nous avons déjà subi des coups de rabot, et cela s'est traduit par exemple par l'inclusion du tarif agent dans notre déclaration de ressources comme avantage en nature. Le tableau ci-contre est extrait de l'intranet d'Enedis et reprend le barème forfaitaire annuel.

services) soit gratuitement, soit moyennant une participation du salarié inférieure à leur valeur réelle. L'avantage en nature est un élément de la rémunération, soumis à cotisations sociales et à l'impôt sur le revenu.

Quels sont les types d'avantages en nature?

Il existe 5 grands avantages en nature :

1. L'avantage en nature énergie

En tant que salarié(e) statutaire, vous bénéficiez de conditions tarifaires particulières sur vos consommations domestiques et familiales d'électricité étiou de gaz. Le bénéfice de cet avantage est toutefois soumis aux conditions définies par différents textes réclementaires.

Le barème * forfaitaire annuel pour les évaluations sociale et fiscale des avantages en nature énergie (correspondant aux montants déclarés par EDF) est précisé dans le tableau ci-après:

Note: Ces montants sont intégrés dans vos revenus imposables au titre des avantages en nature. L'impact sur le montant de votre impôt sur le revenu est fonction de votre taux d'imposition.

Composition du foyer	Avec chauffage	Sans chauffage	
1 personne	957,50 €	480,00€	
2 personnes	1 369,60 €	684,10€	
3 personnes	1 542,90€	768,80 €	
4 personnes	1 743,20 €	869,00 €	
5 personnes	1 843,30 €	919,00€	
6 personnes ou plus	1943,40 €	969,10 €	

Cassons le mythe aujourd'hui sur nos rémunérations mirobolantes!



La Cour des Comptes parle dans son rapport d'une rémunération mensuelle brute moyenne de 4908€... Un agent EDF SA toucherait en moyenne cette somme qui doit certainement contenir une partie de rémunération variable, mais à partir de quelle position ces primes sont si faramineuses pour nous faire passer pour des nantis !

Enfin quand vous demandez à vos collègues d'EDF SA leur salaire, ils sont très loin de cela...

Et nous, agents de la distribution, nous sommes les parents pauvres! pas tous de primes, d'heures supplémentaires, ni indemnités d'astreinte, d'indemnités de repas, etc...

Ci-contre la grille du Salaire National de Base 2019 avec la majoration résidentielle la plus forte, c'est-à-dire 25%. On peut s'apercevoir qu'un grand nombre d'agents d'exécution et de maîtrise n'atteignent pas et n'atteindrons peut-être jamais cette fameuse moyenne...

Quant à l'automatisation de la prise d'échelon d'ancienneté qui dérange, n'est-ce pas naturel après des années de bons et loyaux services car « nous leur donnons plus que la lumière »...

Sans tous ces avantages comme ils le disent, le secteur de l'Energie n'aurait pas tant d'agents investis dans leur travail, qui sont capables de se rendre disponible pour rétablir l'Energie et qui parlent de leur travail comme d'une véritable Mission de Service Public!

Alors oui, dans le rapport de la Cour des Comptes, on parle d'EDF SA et non du groupe, mais toutes les entreprises sont liées au statut et aucune ne peut s'en défaire sans les autres et sans passer par une loi!

Et oui, la Cour des Comptes n'est pas un organe décisionnel et ne peut pas produire une loi... Mais c'est un organisme d'Etat de « conseil ». Et comme on le voit à la fin du rapport, EDF prend note des remarques et va y travailler... d'ailleurs il est indiqué dans ce même rapport qu'EDF travaille déjà à un projet de réforme du cadre de la rémunération variable au sein du groupe EDF (cette fois).

		ECH 4	ECH 5	ECH 6	ECH 7	ECH 8	ECH 9	ECH 10	ECH 11	ECH 12
	NR 30	1,09	1,12	1,15	1,18	1,22	1,26	1,3	1,315	1,33
	35	1 573,04	1 616,34	1 659,63	1 702,93	1 760,65	1818,38	1876,11	1 897,75	1919,40
	40	1 604,61	1 648,78	1 692,94	1 737,10	1 795,99	1 854,87	1913,76	1 935,84	1 957,92
	45 50	1 636,18	1 681,22	1 726,25	1 771,28	1 831,32	1 891,37	1951,41	1 973,93	1 996,44 2 035,80
	55	1 700,01	1 714,36				1 928,66	1 989,88		2 074,33
	60	1 733,64	1 781,36	1 829,07	1 876,79		2 004,02	2 067,64		2 115,36
	65	1 768,64	1 817,32	1 866,00		1 979,58	2 044,49	2 109,39		2 158,07
	70 75	1 805,70	1855,40	1 905,10	1 954,80	2 021,06	2 087,33	2 153,59	2 178,44	2 203,29
	80	1 872,96	1 924,51	1 976,06	2 027,61	2 096,34	2 165,08	2 233,81	2 259,58	2 285,36
	85	1 915,51	1 968,24		2 073,68	2 143,97	2 214,26	2 284,56		2 337,28
	90	1 959,44	2 013,37	2 067,30	2 121,23	2 193,13	2 265,04	2 336,95		2 390,88
	95 100	2 047,29	2 103,64		2 216,33	2 241,53 2 291,46	2 315,02 2 366,59	2 388,51 2 441,72		2 498,07
	105	2 094,64	2 152,29		2 267,60		2 421,33	2 498,20		2 555,85
	110	2 144,06	2 203,07		2 321.09	2 399,77	2 478,45	2 557,13		2 616,15
	115 120	2 196,91 2 257,30	2 257,37 2 319,43		2 578,50	2 458,92 2 526,52	2 539,54 2 609,36	2 620,16		2 680,63
	125	2 314,27	2 377,96	2 441,66		2 590,28	2 675,21	2 760,13		2 823,83
	130	2 370,54	2 435,79		2 566,28	2 653,27	2 740,26	2 827,25		2 892,50
	135 140	2 429,57		2 563,31	2 630,17	2 719,33	2 808,49	2 897,65		2 964,52 3 037,37
	145	2 489,28 2 551,05	2 557,79 2 621,26	2 626,30 2 691,47	2 694,81 2 761,68	2 786,16 2 855,30	2 877,51 2 948,92	2 968,86 3 042,53		3 112,74
	150	2 614,19	2 686,14				3 021,90	3 117,84		3 189,79
	155	2 677,33	2 751,02		2 898,39	2 996,64	3 094,89	3 193,14		3 266,83
	160 165	2 752,14	2 827,88 2 895,58	2 903,63	2 979,38	3 080,37	3 181,37	3 282,37 3 360,95		3 358,11
	170	2 887,34	2 966,81	3 046,28	3 125,75		3 337,66	3 443,62		3 523,09
	175	2 958,72	3 040,15	3 121,58	3 203,02	3 311,59	3 420,17	3 528,75	3 569,46	3 610,18
	180	3 032,16	3 115,61		3 282,52	3 393,79	3 505,06 3 591,54	3 616,33		3 699,79
	185 190	3 106,96 3 183,15	3 192,48		3 445,97	3 477,52 3 562,79	3 679,60	3 705,55 3 796,41		3 791,07
	195	3 262,07	3 351,85	3 441,64	3 531,42	3 651,13	3 770,84	3 890,54		3 980,33
	200	3 341,68	3 433,66			3 740,23	3 862,86	3 985,50		4 077,47
	205	3 424,73 3 509,15	3 518,99 3 605,73	3 613,25 3 702,31	3 707,51	3 833,18	3 958,86 4 056,44	4 084,54		4 178,80 4 281,80
	215	3 595,62	3 694,58		3 892,51	4 024,46	4 156,41	4 288,36		4 387,32
	220	3 684,16	3 785,56	3 886,96	3 988,35	4 123,55	4 258,75	4 393,95		4 495,35
	225	3 775,44	3 879,35		4 087,17	4 225,72	4 364,27	4 502,82	4 554,77	4 606,73
	230 235	3 965,55		4 081,74		4 330,19	4 472,16	4 614,14	4 667,38	4 720,62 4 838,70
	240	4 087,71	4 200,22		4 425,23	4 575,24	4 725,25	4 875,25		4 987,76
	245	4 187,23		4 417,72	4 532,96		4 840,28	4 993,94		5 109,19
	250 255	4 290,86	4 408,96 4 518,27	4 527,06 4 639,29	4 645,15	4 921,68	4 960,08	5 117,54 5 244,42	5 176,59 5 304,93	5 235,64 5 365,44
	260	4 506,37		4 754,42	4 878,45	5 043,82	5 209,20	5 374,57	5 436,58	5 498,59
	265	4 617,55		4 871,73	4 998,82	5 168,27	5 337,72	5 507,17		5 634,26
	270	4 731,48	4 861,70	4 991,93	5 122,15	5 295,78	5 469,42	5 643,05	5 708,16	5 773,27
	275	4 848,15	4 981,59		5 248,46	5 426,37	5 604,29	5 782,20	5 848,92	5 915,64
	280	4 968,26 5 080,82	5 105,00 5 220,65		5 378,48 5 500,33	5 560,80 5 686,78	5 743,13 5 873,24	5 925,45 6 059,69	5 993,82 6 129,61	6 062,19
	290	5 195,43		5 481,42	5 624,41	5 815,07	6 005,73	6 196,39	6 267,88	6 339,38
I	295	5 310,05	5 456,19	5 602,34	5 748,49	5 943,35	6 138,22	6 333,08	6 406,16	6 479,23
l	300	5 428,09	5 577,49	5 726,89	5 876,28	6 075,48	6 274,68	6 473,87	6 548,57	6 623,27
l	305 310	5 549,57 5 673,11	5 702,31 5 829,25	5 855,05 5 985,39	6 007,79	6 211,45 6 349,72	6 415,10 6 557,91	6 618,75 6 766,09	6 695,13 6 844,16	6 771,50
l	315	5 800,08	5 959,71		6 278,98	6 491,83	6 704,68	6 917.52	6 997,34	7 077,16
l	320	5 931,16	6 094,41		6 420,89	6 638,55	6 856,21	7 073,87	7 155,49	7 237,11
l	325				6 560,58		7 005,36	7 227,75	7 311,15	7 394,55
l	330 340				6 703,23 6 868,17			7 384,91 7 566,63	7 470,12	
l	350				7 020,48			7 734,43		
l	355	6 633,95	6 816,54	6 999,13	7 181,71	7 425,16	7 668,61	7 912,06	8 003,35	8 094,64
l	360		6 973,80				7 845,53	8 094,59		
l	365 370		7 133,88		7 516,06			8 280,40		
l	CA CA				6 232,17					
١	C8				6 374,09				7 103,32	
l	DA				6 519,71			7 182,73		
ĺ	DB EA				6 664,59 6 813,93			7 342,35		
ĺ	FA		6 467,46 6 676,91			7 044,91			7 593,49 7 839,41	7 680,11 7 928,83
ĺ	GA		6 880,71					7 986,54		
١	HA	6 901,62	7 091,57	7 281,52	7 471,48	7 724,75	7 978,02	8 231,29	8 326,26	8 421,24
ĺ	HB		7 254,47					8 420,37		
ĺ	IA IB		7 420,90 7 592,27					8 613,55 8 812,46		
	JA		7 767,16					9 015,45		
	JB	7 732,75	7 945,58	8 158,41	8 371,23	8 655,01	8 938,78	9 222,55	9 328,96	9 435,37
	KA				8 563,67			9 434,55		
	KB	8 093,07	8 315,81	a 538,56	8 761,30	9 058,30	9 335,29	9 652,28	9 /63,56	9 8/5,03



A notre tour, lançons un petit sondage auprès de vous, collègues, agents des IEG : Allons-nous attendre de se faire déposséder de notre statut et de nos conquis sociaux ?

Ou allons-nous résister et gagner une nouvelle fois face à cette nouvelle attaque (comme en 2010) ?

ZOOM: Retour en images

La journée de mobilisation du 5 février, à l'appel de la CGT, Solidaire et FSU est une réussite. Plusieurs centaines de rassemblements devant les préfectures, directions d'entreprises et sièges du Medef et des manifestations toniques mêlant gilets rouges et gilets jaunes ont eu lieu, partout en France.

Près de 300 000 personnes ont manifesté dans 200 villes et exprimé leurs revendications communes pour l'augmentation du Smic, des salaires et des pensions, plus de justice sociale et fiscale et le développement des services publics.

Cette journée a permis, à travers des arrêts de travail, dans le privé comme dans le public, de renforcer et mutualiser des luttes sociales.

Dans plusieurs départements, la CGT est à l'initiative de réunions intersyndicales afin de prolonger la mobilisation.

A Rouen, le cortège de 6000 manifestants a défilé jusqu'à la Préfecture. Le matin d'importants blocages aux rond-points de la Motte, du Zenith et des Vaches.

Gilets jaunes, syndicalistes (CGT, FO, FSU, Solidaire), des étudiants... Tous ont répondu à l'appel national lancé par par la CGT. A Dieppe, les manifestants étaient plus d'un millier. Au Havre, ils étaient plus de 6000 dans les rues. D'ores et déjà, la CGT est force de propositions à travers l'organisation des mardis de « l'urgence sociale », les cahiers d'expressions populaires et des débats publics et le 8 mars.

A l'heure où sont écrites ces lignes, une intersyndicale doit avoir lieu le 12 février pour décider des actions à venir.

14000 MANIFESTANTS EN SEINE-MARITIME

Près de 7000 au Havre, 6000 à Rouen, 1000 à Dieppe, 150 à Fécamp

Rouen



















ZOOM: retour en images

Dieppe









Le Havre

































COMMUNIQUE de l'intersyndicale du Secteur de l'Aide aux Personnes Agées

Nous irons à l'Elysée le 21 février chercher les réponses aux revendications!

Une délégation des 10 organisations syndicales et de l'AD-PA, représentant le secteur de l'aide aux personnes âgées, se rendra le jeudi 21 février 2019 à l'Elysée. Elle demandera à être reçue.

Cette délégation remettra les centaines de motions adoptées à l'occasion des réunions ou assemblées générales qui se sont tenues au cours du mois de janvier et février, ainsi que les milliers de cartes petitions à l'attention du président de la République rappelant les revendications portées en commun depuis octobre 2017 et la grève massive du 30 janvier 2018.

Depuis plus d'un an, rien n'a véritablement changé dans les conditions de travail des personnels, ni dans l'accompagnement des personnes âgées. Aussi, la délégation attend de cette audience des réponses aux revendications urgentes notamment en termes d'augmentation des effectifs et des salaires.

Le 21 février, au moment où la délégation de l'intersyndicale se rendra à l'Elysée, les 10 organisations syndicales et de l'AD-PA proposent par ailleurs, que dans tous les départements, des délégations se rendent aux préfectures pour déposer les cahiers de revendications. Ceux-ci préciseront les besoins en personnels pour appliquer le ratio de « un professionnel pour un résident », l'exigence de l'augmentation du temps passé au domicile et l'ouverture immédiate de négociations sur les salaires. Ces initiatives exprimeront le soutient effectif à la délégation nationale.

Le gouvernement doit prendre la mesure de la situation intenable dans le secteur et l'exaspération des salariés qui ne cesse de grandir. Sans réponse aux revendications l'intersyndicale n'aurait pas d'autres choix que de décider des suites en organisant la grève.

Le 21 février nous irons à l'Elysée et aux préfectures pour aller chercher les réponses aux revendications!

Paris le 11 févier 2019

Pour tout contact :

CGT santé action sociale : Tél : 01 55 82 87 88 CGT services publics : Tél : 01 55 82 88 20 CGT organismes sociaux : Tél : 01 55 82 87 06 FO services publics-santé : Tél : 01 44 01 06 00

FNAS FO Tél: 01 40 52 85 80

CFDT santé sociaux : tél : 01 56 41 52 00 CFDT Interco : Tél : 01 56 41 52 52 SUD santé sociaux : Tél : 01 40 33 85 00 UNSA santé-sociaux : Tél : 01 45 51 98 29 CFTC santé sociaux : Tél : 01 42 58 58 89 CFE CGC santé social : Tél 01 48 78 49 49

FAFP : Tel 07 68 55 70 25 SNUTER -FSU Tél: 01 43 47 53 95 UFAS : Tél : 06 67 23 51 31 AD-PA : Tél : 01 55 12 17 29 **CGT**

Hôpital de Dieppe

FO

Depuis 1 an, rien n'a changé, faisons entendre nos revendications à l'Elysée. Préparons la grève le 21 février.

30 collègues étaient à l'Assemblée du 7 février, avec FO et CGT. Ma Normandie, Mireille Darc, Les Conifères, les aidessoignantes, les ASHQ, les infirmières, les AEQ, les personnels techniques étaient représentés.

Le constat.

- « Pas d'amélioration depuis 1 an sur le manque d'effectifs ».
- « De plus en plus de polyvalence, sur plusieurs services ». « On ne peut pas continuer comme ça et terminer les toilettes à 12h30 ou plus ». « Nous ne sommes pas assez le midi pour faire manger les résidents ». « A chaque fois on nous dit que la pose des congés ça ne passe pas ». « Nous prenons en charge des pathologies lourdes, même en EHPAD ». « Des collègues partent en retard, et n'osent pas marquer leurs heures, surtout les CDD ».

L'AG a enregistré la réparation des lave-vaisselle enfin effective.

Nous voulons 1 agent par résident, pour travailler correctement.

Chiffrage fait dans l'Assemblée :

Les Résidents : Ma Normandie 108 patients, Conifères 72 résidents, Mireille Darc 165 résidents, UHR 14 patients. Total : 359.

Les Hospitaliers: Long séjour 52, Conifères 35, Nuits 45, Darc 70, UHR 13, Zone d'échange 3, Lingerie 2, déchets 1, services techniques 2, Psychologues 2, Courses 1, Administratifs 5, coiffeur 1, Animation 4, Cadres 5, Directeur 1, PASA 3, Diététicienne 1, kiné 4, service social 1. Il faut ajouter une partie des services logistiques nécessaires au site Château : UCP 5, DRH + services éco : 10, Pharmacie 1.

Total: 267.

II manque 359 - 267 = 92 postes.

Décisions de l'Assemblée pour l'action :

Le 21 février, les fédérations syndicales se rendent à l'Elysée porter les revendications de chaque EHPAD. Nous transmettons aux fédérations syndicales nos demandes en effectifs, et nos demandes de hausses de salaires.

Nous appelons jeudi 21 février à la grève :

- Diffusion et piquet à 6h30 à l'entrée.
- Inscriptions sur les blouses pour la grève, et sur les banderoles.
- Rassemblement à 11h devant la sous-préfecture, en tenue.
- Appel aux autres EHPAD autour de Dieppe, de se joindre à nous.
- Nous allons demander le soutien des familles.
- Nous prévenons la presse de nos actions

ON EN PARLE:

GRAND DÉBAT NATIONAL Le véritable débat, on va se le faire

La prose du président des riches est en train d'arriver. 5 pages et 32 questions insipides plus tard, le message est clair : je vous ai écoutés mais ne comptez pas sur moi pour vous entendre.

Pas de rétablissement de l'ISF, rien sur le pouvoir d'achat, les salaires, les pensions et minima sociaux. Bref, rien sur les légitimes revendications qui font s'exprimer la colère depuis des mois, qu'elles soient portées par la CGT ou par le mouvement des gilets jaunes.

Macron persiste et signe : il a un programme et il l'appliquera. Et le « grand débat national », il en fixe le cadre et les limites, avec un cap : continuer à réduire la dépense publique et les services publics, ne pas revenir sur l'imposition des plus riches, ni mettre à contribution les entreprises...

Bref, garder le cap de l'austérité sans s'attaquer à l'argent et ceux qui le possèdent. L'exigence de justice sociale et fiscale exprimée fortement dans le pays est donc exclue de cette piteuse tentative d'en-fumage.

La CGT refuse de participer à toute réunion nationale sur ce

contenu après avoir réaffirmé et fait connaître ses exigences sur la nécessaire revalorisation du Smic, des salaires, pensions et minima sociaux, sur le rétablissement de l'ISF et une fiscalité plus juste incluant la baisse de la TVA sur les produits de première nécessité, entre autres.

La CGT affirme, en revanche, que le véritable débat, on va se le faire, sur l'ensemble du territoire et en appui des luttes qui se développent. La voix des salariés, retraités, précaires, privés d'emploi, jeunes, doit et va compter et, Macron comme le Medef devront entendre nos revendications sur les salaires et pensions, la fiscalité, les services publics, notre quotidien au travail, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté



Pour aller plus loin, cliquez sur l'image

Retrouvez les propositions et productions CGT sur les 6 thèmes :

Améliorer le quotidien au travail

La crise que nous traversons est la conséquence d'une insécurité sociale grandissante. Difficile de se projeter vers un avenir assuré. Pourquoi ne pas imaginer l'instauration d'une « sécurité sociale professionnelle » qui gommerait toutes les aspérités de nos parcours (chômage, mobilité professionnelle, formation...) ? Pourquoi ne pas réfléchir à des droits attachés à la personne et transférables d'une entreprise à l'autre ?

Salaire - Pension - Protection sociale

Nous voulons vivre de notre travail. C'est la phrase la plus entendue durant ces derniers mois. Il est essentiel d'augmenter les salaires bruts et les pensions. L'argent existe, les entreprises du CAC 40 ont réalisé 93 milliards d'euros de bénéfices en 2017 (57 milliards ont été distribués à leurs actionnaires), ils pourraient dépasser 100 milliards en 2018. Pourtant, ce sont elles qui bénéficient le plus des aides et exonérations de l'État payées par nos impôts.

Transition écologique - industrie - transports - logement - contrôle aides publiques

Le capital, sa financiarisation et la marchandisation de l'économie, sont les causes de la crise. C'est pour servir ses intérêt que le travail et l'environnement sont mis sous sa coupe. Pour la CGT, la transition écologique passe par une vraie réflexion sur l'industrie, les transports, le logement et l'instauration du contrôle des aides publiques.

Fiscalité - Justice fiscale - Fiscalité des entreprises

La fiscalité est un puissant moyen de financement des investissements de long terme, de réponse aux besoins sociaux et économiques et de réduction des inégalités, à condition que l'effort soit justement réparti. Lorsque nous devons nous acquitter d'une taxe, cela a tendance à ne pas vraiment nous réjouir. Et pourtant, bien que désigné comme notre ennemi à abattre, est-ce que l'impôt ne serait pas en réalité notre plus fidèle allié ? À quoi ressemblerait notre quotidien, notre société sans lui ? Sa suppression profiterait aux plus riches ou aux plus humbles ?

Services publics – Solidarité – Proximité – Innovation - Missions

Parce que leur raison d'être est la satisfaction de l'intérêt général, la promotion du « bien commun », et la recherche du progrès social permanent, les Services Publics sont la colonne vertébrale de l'intervention publique. Ils doivent d'abord répondre mieux aux attentes et besoins des populations et donc à l'intérêt général. Ils sont les outils de la solidarité, de la citoyenneté et de la cohésion sociale.

Démocratie – Citoyenneté – Droit du travail – Droit d'intervention

Nous ne pouvons pas être citoyen dans la cité et nous taire au boulot. Le renouveau de la démocratie au travail (part la plus importante de notre vie) passe par le sens, l'utilité de notre travail et la modification de son organisation pour pouvoir bien travailler.

ON EN PARLE:

LOI LIBERTICIDE:

Une atteinte grave et dangereuse à la liberté fondamentale de manifester



Alors que le 5 février a été une journée de manifestations et de grèves sur tout le territoire à l'appel de la CGT, l'Assemblée nationale a adopté une loi, liberticide, portant ainsi une attaque sans précédent à la liberté fondamentale de manifester.

Alors que partout en France un mouvement social aux revendications légitimes continue de prendre de l'ampleur, le gouvernement n'y répond que par la violence, la surdité et les atteintes aux libertés fondamentales.

Adoptée à l'Assemblée nationale à marche forcée, sans réel débat parlementaire, ayant été tricotée et détricotée, ayant fait l'objet de vives critiques et alertes de la part de

nombreuses organisations syndicales, politiques et associatives défendant les droits de l'Homme, cette loi liberticide met en place un véritable arsenal répressif dangereux pour une démocratie et un État de droit.

Ainsi, il sera loisible aux préfets de prendre des interdictions administratives de manifester sur tout le territoire et pour une durée d'un mois contre des personnes qui n'ont absolument commis aucune infraction!

Seule une suspicion de trouble à l'ordre public suffit pour prendre une telle mesure d'interdiction administrative ; dérive d'un État sécuritaire !

Si l'Assemblée Nationale a finalement abandonné la mise en place de contrôle généralisé des personnes aux abords d'une manifestation, la fouille de véhicules et de bagages sera tout de même possible ; ou comment réintroduire des dispositions qui avaient été censurées par le Conseil Constitutionnel en 1995 mais, soyez rassurés, ces fouilles se feront sous le contrôle du Procureur.

Le fichage généralisé des manifestants reste d'actualité puisque les personnes sous le coup d'une interdiction administrative ou judiciaire de manifester seront fichées au Fichier des personnes recherchées (FPR).

Cette loi doit, désormais, repartir devant le Sénat mais il est évident que, pour la CGT, cette loi, extrêmement dangereuse pour les libertés syndicales, doit continuer d'être combattue fermement tant elle porte atteinte aux fondements même d'un État de droit et d'une démocratie.

Montreuil, le 6 février 2019



Vu sur le site de la NVO

Le fond de l'air est jaune : Réflexions sur les Gilets jaunes

Quelques semaines seulement après le début des mobilisations des « Gilets jaunes », les éditions du Seuil ont rassemblé les réflexions de plusieurs chercheurs, historiens, sociologues, philosophes, économistes, dans un petit recueil invitant à penser cette séquence nouvelle.

Comment tenter de caractériser un le mouvement des « Gilets jaunes » dans sa diversité tandis qu'il vient d'émerger, de façon inédite, et se poursuit, évolue, semaine après semaine?



Pour plus d'info, cliquez sur l'image

C'EST À LIRE :



@ La fil rouge @

La lettre de l'IHS CGT 76 - Edition février 2019 - N° 6

Le billet:

En matière d'histoire sociale, il est aisé de vérifier que les velléités du patronat sont constantes. Qu'il s'agisse de nos conquis sociaux ou des services publics, ses offensives libérales sont toujours aussi prégnantes. Le tout l'est davantage encore quand le pouvoir politique agit en pleine connivence avec lui. Si les méthodes diffèrent, chacune et chacun peut juger que de tout temps le mouvement social est mis à rude épreuve. Celui d'aujourd'hui, même teinté de jaune, ne fait pas exception ! Comme pour « Charonne », le 8 février 1962, la violence et la répression policière y sont bien réelles. N'attendons pas de renouer avec de tels drames! N'attendons pas non plus que l'extrême droite, qui s'emploie à infiltrer le mouvement en surfant sur cette colère légitime, tire les marrons du feu! Revendications CGT en main, ancrons au plus vite cette lutte sur nos lieux de travail, ensemble...

Soyez acteur de votre histoire sociale, celle de vos luttes, rejoignez l'IHS CGT 76 .

N'attendez pas pour adhérer, renouveler votre adhésion à l'IHS CGT 76.

Bulletin d'adhésion en page 3

Visitez notre site internet Cliquez ici http://ihscgt76-lefilrouge.fr

Nos rendez-vous :

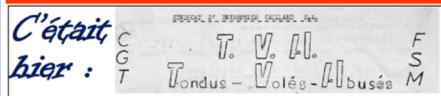
7 février Assemblée Générale retraités de l'énergie

21 février Conseil Administration IHS CGT 76

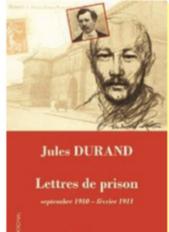
28 février au cinéma le studio au Havre, Cycle cinéma paix solidarité internationale projection du film « la bombe et nous», suivi d'un débat ; Voir page 2

8 mars Congrès Union Locale CGT EU le Tréport

A noter dès maintenant Assemblée Générale IHS CGT 76 le 18 avril à la Maison du Peuple à Sotteville lès Rouen



Certains découvrent le ras le bol des salariés, retraités, précaires... contre la vie chère et une fiscalité particulièrement injuste qui épargne les plus riches au détriment des plus pauvres ; bref tous ceux qui n'ont pas de comptes dans des paradis fiscaux et autres conseillers fiscaux ont des raisons depuis des décennies d'être en colère. Que de promesses restées sans lendemain, de la lutte «contre la fracture sociale» de Chirac à celle de «mon ennemie c'est la finance» de Hollande. Pourtant, la colère qu'elle s'exprime en rouge, vert jaune, blanc, noir, il n'y a de nouveau comme le rappelle ce tract du syndicat CGT CAILLARD datant de 1974. La surdité du patronat aux revendications des salariés exprimées par la CGT rend aussi aveugles nos gouvernants. Souhaitons que les luttes d'aujourd'hui les ramène à la réalité.



JULES DURAND Lettres de prisor septembre 1910 - février 191: Jean-Pierre Castelain, Christiane Marzelie

Une heureuse initiative de nos amis de l'Association des Amis de Jules Durand que la publication aux éditions de l'Harmatan des lettres de prison de Jules Durand, Secrétaire du syndicat des Ouvriers charbonniers du port du Havre, victime d'un crime de classe orchestré par la Compagnie Générale Transatlantique, parce que syndicaliste. Jules Durand fut condamné à mort, puis reconnu innocent par la cour de cassation en 1918. Ces lettres émouvantes reflètent la grandeur de l'homme, de son engagement, de son courage. Un beau livre utile qui rejoint notre combat pour la réhabilitation publique de Jules Durand, comme l'exige la CGT avec sa banderole au dessus du porche de la maison des syndicats au Havre.

Prix du livre 16 €

Institut d'Histoire Sociale CGT 76 – Nous contacter

Siège: 161, rue Pierre-Corneille 76300 Sotteville-Lès-Rouen - Courriel: ihscgt76@bbox.fr -Tel 09 82 40 45 19 Rouen: Maison du Peuple, 161, rue Pierre-Corneille -76300 Sotteville-lès-Rouen - permanence les jeudis de 14h à 17h Le Havre: Cercle Franklin 119 cours de la république - permanence tous les mercredis de 14h30 à 17h30

C'EST À LIRE :









L'engagement de la CGT pour la paix, la solidarité internationale, son soutien inébranlable aux peuples luttant pour leur liberté, face à cet impérialisme tout puissant, n'hésitant même plus à bafouer le droit international, fait partie de son histoire et de son action quotidienne.

Au Havre, ville ouverte sur le monde, ville quasi détruite pour sa libération face au fascisme allemand, le mot paix résonne toujours en écho face au fanatisme guerrier, de toutes les couleurs et religions. Nous l'affirmons aussi haut et fort, agir pour la paix, c'est aussi agir pour le désarmement nucléaire et toutes les autres armes guerrières.

Roland Nivet, Jean Paul Lecoq, Sandrine Gérard, trois personnalités agissant pour la paix et le désarmement nucléaire, seront avec nous ce 28 février pour donner leur éclairage et faire partager leurs espoirs et convictions

Institut d'Histoire Sociale CGT 76, le mouvement de la paix et l'ARAC vous y attendent.

LA BOMBE ET NOUS Le Jeudi 28 février -18 heures



Le mot du réalisateur

La bombe atomique et nous, cibles que nous sommes. Mais que sait-on de cette arme de destruction massive? A-t-elle encore un sens aujourd'hui? Peut-on penser le monde autrement que par l'équilibre de la terreur qu'elle inspire?

Pour parler du nucléaire militaire, Jean-Claude Bauduret et moi avons choisi de dépasser les pensées toutes faites, le prêt-àporter intellectuel de ceux qui sont pour le désarmement, les formules lapidaires des "contre".

Nous voulons proposer du sens, rendre le complexe intelligible pour nous tous. Envisager des solutions et des pistes de réflexion. Il a fallu trois ans de travail et de rencontres, des moments riches, forts, inquiétants et passionnants.

Militaires, scientifiques, diplomates, militants, ministres, d'une dizaine de nationalités, livrent leur parole et leur expertise pour mieux comprendre l'arme nucléaire et les enjeux qu'elle représente aujourd'hui et demain.

Xavier-Marie Bonnot

A l'issue de la projection, débat avec la participation de:

Roland Nivet Président national du Mouvement de la Paix , Jean Paul Lecoq député PCF, corapporteur du traité de non prolifération du nucléaire , Sandrine Gérard secrétaire générale Union Locale CGT du Havre, Pierre Lebas Vice Président IHS CGT 76 , Marie Claire Jegaden Mouvement de la paix du Havre, Roland RICOUARD Président de l'ARAC..



RESERVATION: IHS CGT 76

119 cours de la République 76600 Le Havre

Courriel: ihscgt76@bbox.fr

Tél: 07 78 52 94 66

Prix des places 5,50 € sur réservation – sur place 6,50 € Adhérent IHS CGT 76 : 1 gratuité sur réservation pour les adhérents à jour de cotisation (valable sur l'ensemble du cycle cinéma)



En partenariat avec TLCVacances et l'Association Républicaine des Anciens Combattants

